

Septembre 2008
n°2

ABIDOS

infos

édito

eela fait maintenant six mois que la nouvelle équipe municipale a été constituée.

En mars 2008, nous vous avons écrit « Concertation, information, transparence, et esprit d'ouverture animeront notre gestion communale ».

Cette éthique nous a guidés dans la mise en place d'une nouvelle organisation.

Tout d'abord, je suis entouré de trois adjoints. Une fois par semaine, nous nous retrouvons pour étudier les dossiers et avons établi un tour de garde pour assurer la permanence en Mairie.

Au niveau du Conseil Municipal, nous avons instauré un rythme de réunions à intervalles réguliers.

Dans cet esprit, et après en avoir débattu en Conseil Municipal, tous les dossiers qui se présentent sont traités, soit en binôme avec un des adjoints, soit en bureau avec les trois adjoints.

L'esprit d'ouverture s'est également traduit par l'association d'Abidosiens qui ne siègent pas au Conseil Municipal au sein des diverses commissions qui ont été constituées.

La communication, enfin, reste essentielle, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place ce bulletin communal, qui, à intervalles réguliers nous permettra de vous informer des principaux faits qui régissent et animent la vie de notre commune.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous adresser ce deuxième numéro, nouvelle présentation, qui, nous l'espérons répondra à vos attentes. N'hésitez pas à nous faire-part de vos idées et suggestions, elles seront toujours les bienvenues.

Alors, je vous souhaite à tous, une bonne lecture et avec un peu de retard une Bonne Rentrée.

Jean-Claude MIRASSOU
Maire d'Abidos



sommaire

2&3
Infos communales

4
Infos intercommunales

4
Infos associatives

Lors du premier numéro, l'équipe municipale vous avait présenté sa composition et sa représentation auprès de plusieurs organismes tels que la CCL, les divers syndicats, associations ou le CCAS.

Dans ce numéro, nous avons pensé qu'il serait bon de présenter plus en détail le CCAS mais également certains services de la CCL et faire le point après les inondations du 12 juin dernier.

Ce bulletin sera l'occasion de présenter l'actualité d'Abidos et faire le point sur les projets qui seront réalisés dans les mois à venir.

Et comme promis, espérant que cette nouvelle formulation plus attractive retiendra votre attention, nous vous souhaitons bonne lecture.

Les inondations du 12 juin

Après les violents orages de la nuit du 11 au 12 juin et des fortes précipitations, notre commune a eu la désagréable surprise de voir la Baïse et le canal du Moulin sortir de leur lit. Quelques dégâts matériels ont été constatés, notamment à la pisciculture où

l'eau est montée d'une quinzaine de centimètres. Les berges de la Baïse ont, par endroits, souffert du fort courant et feront l'objet d'un nouvel enrochement. De plus, la digue qui borde les habitations du lotissement du moulin sera renforcée. L'état de catastrophe natu-

relle a été reconnu et publié au Journal Officiel du 12 août 2008.

Le CCAS d'Abidos a décidé d'accorder, à toutes les victimes des inondations ayant subi des dégâts, une aide financière de 300 euros destinée à compenser une partie du montant de la franchise d'assurance.



La SOFICAR

Depuis septembre, la SOFICAR a démarré sa 5^{ème} ligne de production et augmenté sa capacité de production à plus de 5 200 tonnes par an. Cette extension crée 56 emplois nouveaux.

Souhaitons à la SOFICAR de continuer à bien fonctionner et de pouvoir mener à bien ses nouveaux projets qui assureront un bel avenir à cette société dans notre commune.



photo : cefacq



Les termites à l'église

Ces bestioles ont de nouveau attaqué la poutre à l'entrée de l'église.

Nous avons consulté un expert qui a diagnostiqué la présence de termites sur la poutre à l'entrée et qui nous recommande un traitement curatif par appâts.

Trois sociétés spécialisées ont été contactées et leurs conclusions similaires vont nous amener à mettre en place un système de piégeage par appâts.

I Le CCAS

En 2008, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé de prendre en charge l'aide aux victimes des inondations (comme mentionnée précédemment), et aussi d'aider les jeunes dans certaines activités (stages sportifs, voyages scolaires, centre aéré,...) sous certaines conditions :

- **Pour les moins de 15 ans** : parents non imposables, facture de l'activité, attestation de présence de l'enfant à l'activité, attestation(s) des aides déjà obtenues (CE,...). Le CCAS verse alors 50 % du montant de la facture, déduction faite des aides obtenues et plafonnée à 100 € par enfant et par an.

- **Pour les plus de 15 ans** : parents non imposables, chaque cas sera examiné individuellement.

Comme les années précédentes, seront distribués des colis de Noël aux personnes de la commune âgées d'au moins 70 ans. Le CCAS invite également au repas du 11 Novembre les 60 ans et plus.

I Le SIRP

Cette année scolaire, 62 enfants fréquentent le regroupement scolaire Abidos/Os-Marsillon ; 18 élèves à Os-Marsillon, 44 à Abidos. Les cours sont assurés par Maud LESAUNIER et Anne LAFFITTE pour le cycle 1 (maternelle) à Os, Bénédicte MARQUE pour le cycle 2 (CP, CE1) et Marie FITTES-PUCHEU pour le cycle 3 (CE2, CM1, CM2) à Abidos.

La cantine, à Abidos, est ouverte tous les jours de classe, les enfants doivent se faire inscrire à la cantine ou à la mairie d'Abidos. Le prix du repas est de 2,75 €.

La garderie, située à Os-Marsillon, ouvre le matin de 7h00 à 8h00 et l'après-midi dès 16h30 jusqu'à 18h00. Elle est gratuite.

De plus, un transport scolaire gratuit assure la liaison entre les deux communes.

Enfin, les deux écoles d'Abidos sont équipées d'ordinateurs mis en réseau pour faciliter l'accès à l'Internet et une meilleure utilisation.

I Parc informatique mairie

Le parc informatique de la Mairie ne nous permettait plus l'accès aux nouvelles techniques de communication. Nous avons donc procédé à sa rénovation.

I Cimetière d'Abidos

Notre cimetière fera l'objet de travaux cette fin d'année.

Afin d'en faciliter l'accès, les allées seront revêtues de béton désactivé et les espaces verts seront réaménagés.

I Nos jeunes diplômés

Le Conseil Municipal est fier de pouvoir féliciter les jeunes de la commune qui ont brillamment réussi dans les différents examens qu'ils présentaient.

Concours de l'IUFM (formation des professeurs des écoles) : Guillaume VAN-OOSTER-WYCK

BTS : Julien BORDENAVE et Jean-François MIRASSOU.

BAC : Quentin ALEXANKO et Christian VASQUEZ.

Brevet des Collèges : Amandine CAZENAVE, Florian CAZENAVE, Sacha DREAU, Charlene MASFERRER, Alicia NOVAÏS, Léa PUERTAS, Laurie SICRE.

A tous, bonne continuation pour ceux qui continuent les études et vœux de réussite pour ceux qui rentrent dans la vie professionnelle.

I Accueil de Gilles BAUDRY

Comme cela avait été organisé à l'occasion du départ de l'Abbé BOURAU, où une foule nombreuse s'était rassemblée dans l'église, un verre de l'amitié sera proposé à l'issue de la prochaine messe pour accueillir l'Abbé Gilles BAUDRY.

I Carnet rose

Bienvenue à Baptiste PEYROU, beau bébé de 3,7 kg et 52 cm et félicitations à Myriam et Thierry, sans oublier Jonathan et Mélanie.

En bref...

- **Perturbations de circulation le long de la rue Gave et Baïse (RD 31) de derrière le restaurant Cassen au pont de la Baïse depuis le 15 septembre jusqu'au 28 novembre pour des travaux de raccordement de la ligne électrique 63 kV entre le poste de Marsillon et la SOFICAR.**

- **Les travaux d'enfouissement de la ligne électrique rue Galos devraient démarrer début d'année 2009.**

Collecte des déchets

A partir du 6 octobre, la collecte des ordures ménagères est assurée tous les Jeudis, les emballages ménagers (caissette bleue) sont ramassés le vendredi.

Si vous désirez vous séparer d'encombrants (mobilier,...), vous pouvez contacter le Service Environnement de la CCL au 05.59.60.03.46 qui organisera la collecte.

La CCL propose à compter de début octobre de nouveaux services :

- La collecte des déchets verts : de plus amples informations vous seront présentées au travers d'un guide qui sera distribué par la CCL. Cette collecte devrait intervenir tous les 15 jours sur demande du particulier auprès de la CCL.

- La collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI). Les usagers concernés qui en feront la demande se verront remettre une boîte qu'ils devront apporter à la déchetterie.

Economies d'énergie

La CCL peut vous aider pour la réalisation d'un diagnostic thermique. En fonction de vos attentes, l'étude portera sur les caractéristiques thermiques des murs, les installations techniques, les dégradations constatées et le montant de vos dépenses en chauffage et eau chaude. A l'issue de cette étude, un bilan sera établi, des solutions proposées avec une estimation des coûts.

La CCL prend en charge une aide financière. Pour toute information, contactez Yann Le Cor au 05.59.60.03.46.

Infos associatives

Le Comité des Fêtes

Les fêtes du Printemps ont connu cette année encore un franc succès. Après le vin d'honneur où se sont retrouvés les habitants de la commune et des représentants des communes voisines, 130 personnes ont pris part à l'excellent repas préparé par Babeth et Ludo du Restaurant CASSEN et à la soirée dansante animée par Sébastien DORE.

Pour cette fin d'année, le Comité prépare déjà la Fête Patronale ainsi que d'autres animations.

Le Club du 3^{ème} Age

Son président Jean-Louis MAUNAS nous a communiqué le programme du club jusqu'à la fin de l'année :

- un goûter par mois (le deuxième jeudi),
- le repas de fin d'année le 21 décembre,
- l'assemblée générale du club le 8 janvier 2009.

Le président nous rappelle que l'on peut adhérer au club dès l'âge de 55 ans et participer aux activités proposées.

Le Foyer Rural

La section belote, animée par Irène GUILHAMELOU-SEMPE, vous attend tous les jeudis après-midi, dès 14h00, afin de passer un moment de détente, au foyer rural de la salle polyvalente.

*Le prochain bulletin
paraîtra en
janvier 2009*